

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 1er août 2025



FOIRE DU SAMEDI 23 AOÛT 2025

Circulation et Stationnement des Véhicules

En raison de la foire du **samedi 23 août 2025** entre 6H00 et 22H00, la circulation et le stationnement des véhicules sera interdit dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :

- Rue Beauteville,
- Rue Saint Vincent,
- Rue d'Avejan,
- Boulevard Louis Blanc,
- Place Henri Barbusse,
- Rue Edgar Quinet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Florian),
- Rue Michelet (partie comprise entre la Place Henri Barbusse et la rue Mistral),
- Place de l'Hôtel de Ville,
- Rue Taisson.

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Maréchale,
- Abbaye (ouvert depuis mi-juin 2025),
- Gare Routière,
- Gardon,
- Place des Martyrs de la Résistance,
- Centre Alès.